



Université paysanne du ROPPA
Sélingué, Mali, 9-13 novembre 2015

Règlements Techniques Particuliers de l'Oignon

Préparé par :

Dr Paul SENGHOR, CORAF - PSAO/WASP

Dr Siaka DEMBELE, INSAH/CILSS





PLAN DE PRESENTATION

1. Catégories de semences et admission au contrôle
2. Inspections au champ
3. Déclaration de culture
4. Origine de la semence mère
5. Précédent cultural
6. Isolement
7. Etat cultural des champs semenciers
8. Taille des lots
9. Certification des semences



1. Catégories de semences et admission au contrôle

- Les catégories de semences d'oignon sont :
 - ✓ semences de pré-base
 - ✓ semences de base
 - ✓ semences certifiées.
- Les admissions au contrôle sont prononcées séparément ou simultanément pour les producteurs agréés des catégories de semences



2. Inspections au champ

- Tout champ semencier d'oignon est visité autant de fois que nécessaire par un agent du SOC
- Deux inspections au minimum sont faites :
 - ✓ la première, à la floraison ;
 - ✓ la seconde, avant la récolte.
- Objectif : vérifier l'origine du matériel végétal, l'historique du champ, les pratiques culturales, l'isolement, les hors-types, la présence de maladies et insectes.



3. Déclaration de culture

- Toute implantation de culture semencière fait l'objet d'une déclaration sur un formulaire délivré à cette fin.
- Cette déclaration doit parvenir au service officiel de contrôle et de certification avant la mise en place des cultures.
- Dans le cas contraire, la culture est refusée par le service officiel de contrôle et de certification.



4. Origine de la semence mère

- Le producteur qui implante une culture semencière doit pouvoir justifier l'origine, la quantité, la variété et la catégorie de la semence mère, par la présentation des documents d'acquisition, notamment les certificats, factures d'achat, bons de livraison et étiquettes.
- Ces documents sont présentés à l'agent de contrôle lors de sa première visite.
- **Si le producteur ne peut les fournir, la culture est refusée.**



5. Précédent culturel

- Au cours de la campagne précédente, la parcelle ne doit pas avoir porté de cultures d'oignon.
- **Exception:** sauf s'il s'agit de **la même variété** et que cette parcelle a été semée avec **des semences certifiées de la même génération ou d'une génération précédente.**
- Dans le cas de parcelles aménagées irriguées, cette règle peut ne pas être appliquée. Dans ce cas, il faut après une pré-irrigation de la parcelle de multiplication, détruire les repousses par des opérations de travail du sol trois semaines avant le semis.



USAID | **WEST AFRICA**

FROM THE AMERICAN PEOPLE





6. Isolement

Les distances minimales entre deux parcelles de variétés différentes d'oignon sont mentionnées dans le tableau ci-après portant sur les critères et normes de contrôles au champ pour les semences d'oignon.



7. Etat cultural des champs semenciers

Le mauvais état cultural du champ est une cause de refus. Le refus d'une culture de semences d'oignons par le SOC intervient lorsque les normes **du tableau ci-après ne sont pas respectées.**



Tableau 1 - Critères et normes de contrôles au champ pour les semences d'oignon

Critères	Normes de contrôles au champ		
	Pré-base	Base	Certifiées
Isolement minimum (mètres)	1000 (PO)	1000 (PO)	400
Pourcentage maximum de hors-types (%)	0,2	0,2	0,5
Pourcentage maximum de plants malades (%)	0	0	0



8. Poids maximum des lots : 10 tonnes.

Echantillonnage : selon les règles de l'I.S.T.A



9. Certification des semences d'oignon

Les lots présentés à la certification doivent satisfaire aux normes définies dans le **tableau ci après**.



Tableau 2 – Types et normes d’analyses au laboratoire pour les semences d’oignon

Types d’analyses	Normes d’analyses au laboratoire			
	Pré-base	Base	Certifiées	
			R ₁	R ₂
Pureté variétale minimum (%)	99,9	99,9	99,7	99,0
Pureté spécifique minimum (%)	98	98	98	98
Maximum de matière inerte (%)	2	2	2	2
Maxi graines d’autres espèces cultivées (%)	0,5	0,5	0,5	0,5
Maxi graines mauvaises herbes (%)	0,10	0,10	0,10	0,10
Faculté germinative minim (%)	70	70	70	70
Taux d’humidité maximum (%)	8	8	8	8



Merci pour votre aimable attention !